



Ils ont donné leur avis!

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES
du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013

Le Comité de bassin a **consulté les habitants** du bassin du Rhin et de la Meuse (partie française) sur **l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques** de leur territoire du **1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013**.

Au cours de ces six mois, le public a pu s'exprimer et donner son avis sur les grands enjeux de l'eau qui avaient été identifiés par les experts et les acteurs de l'eau dans l'objectif d'élaborer la future stratégie de gestion des ressources en eau à l'horizon de 2020.

Pour faciliter l'expression du public, le Comité de bassin avait mis à sa disposition un questionnaire sur internet, en complément du document qu'il avait adopté le 22 juin 2012 pour la consultation publique. Le questionnaire du bassin était composé de quatorze questions fermées, deux questions ouvertes et cinq questions d'identification des répondants. La consultation était ouverte en ligne sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>, dans les préfectures, au siège de l'agence de l'eau. Des questionnaires papier ont également été mis à disposition auprès des associations partenaires, dans certains lieux publics et dans le journal de l'agence de l'eau.

La consultation a également été menée dans les autres bassins métropolitains et dans les départements d'outre-mer (DOM). Cinq questions étaient communes et ont été posées dans chacun des bassins concernés. Pour le reste, le nombre de questions et leur nature variaient en fonction des enjeux identifiés dans chaque bassin.

L'agence de l'eau a reçu **2120 réponses** (1686 depuis Internet et 434 papier). **Trois associations** ont également envoyé leur contribution (Alsace Nature, Mirabel LNE et RIWA).

24 assemblées ont donné leur avis au titre de la consultation des assemblées (pris en compte par ailleurs). Deux préfectures ont renvoyé leur registre d'enquête publique dans lequel ne figurait aucune participation.

L'analyse et le dépouillement des avis du public ont été réalisés par le cabinet EFFICIENCE 3 (<http://www.efficience3.com>) pour le compte de l'agence de l'eau et du Comité de bassin Rhin-Meuse.

Les grands enjeux de l'eau

La consultation montre clairement le soutien des participants aux enjeux communs à tous les bassins.

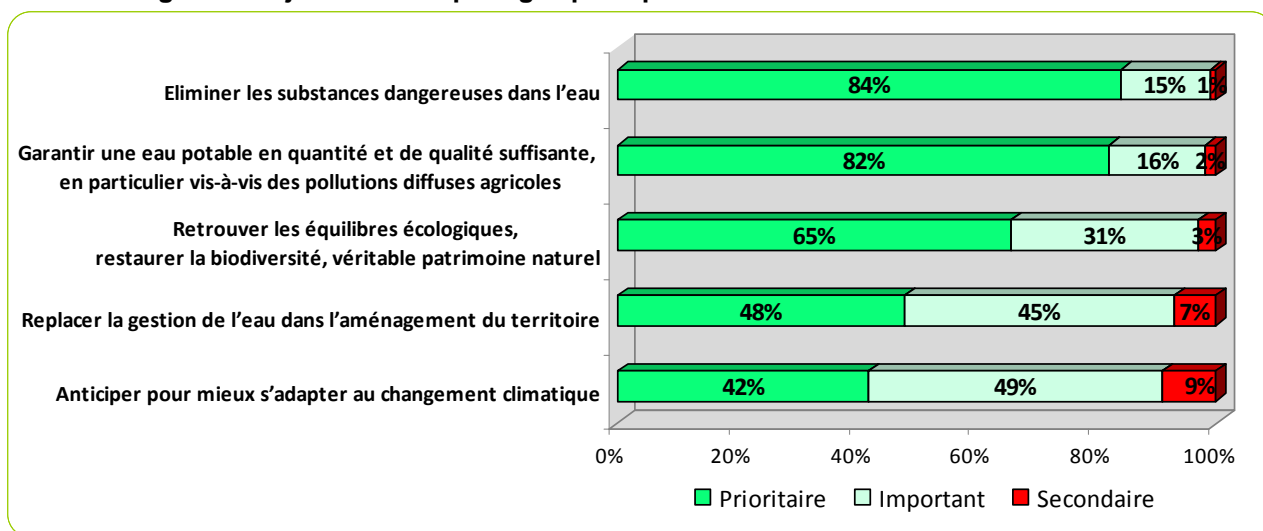
Rappelons ces enjeux :

- Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisantes, en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles
- Retrouver les équilibres écologiques, restaurer la biodiversité, véritable patrimoine naturel
- Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique
- Eliminer les substances dangereuses dans l'eau
- Replacer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire

Les enjeux proposés sont **prioritaires** ou importants pour au moins 9 personnes sur 10 s'étant exprimées. L'**élimination** des **substances dangereuses** dans l'eau et la **garantie** d'une **eau potable** sont même **prioritaires** pour plus de 8 personnes sur 10.

Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisantes, en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles, est moins prioritaire aux yeux des moins de 25 ans ainsi que des agriculteurs. Les cadres et professions libérales jugent au contraire cet enjeu plus prioritaire. Les Alsaciens y sont également plus sensibles.

Soutien aux grands enjeux de l'eau partagés par 9 personnes sur 10



Retrouver les **équilibres écologiques**, restaurer la **biodiversité**, véritable patrimoine naturel, est plus prioritaire pour les femmes, les 26 à 35 ans et les sans activité, mais l'est moins pour les plus de 65 ans et les retraités. Les Alsaciens y sont également plus sensibles. Anticiper pour mieux s'adapter au **changement climatique** est également plus prioritaire pour les femmes. Il l'est moins pour les Lorrains.

Eliminer les **substances dangereuses** dans l'eau est plus prioritaire pour les femmes mais l'est moins pour les agriculteurs.

Replacer la gestion de l'eau dans l'**aménagement du territoire** est moins prioritaire aux yeux des moins de 25 ans et des Lorrains



(Photo AERM/F.Doncourt Gravière en Alsace)

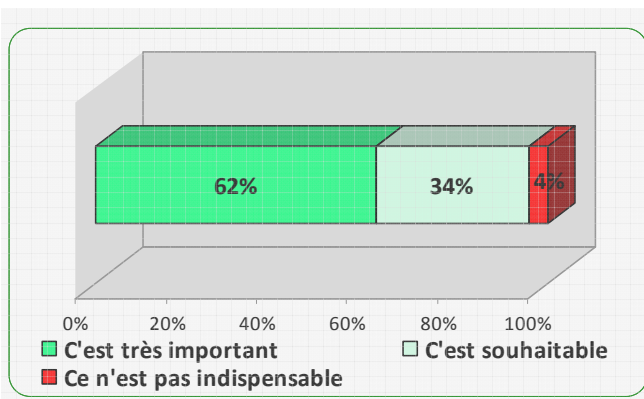
Les grands enjeux de l'eau du bassin

La coopération entre nations riveraines et voisines

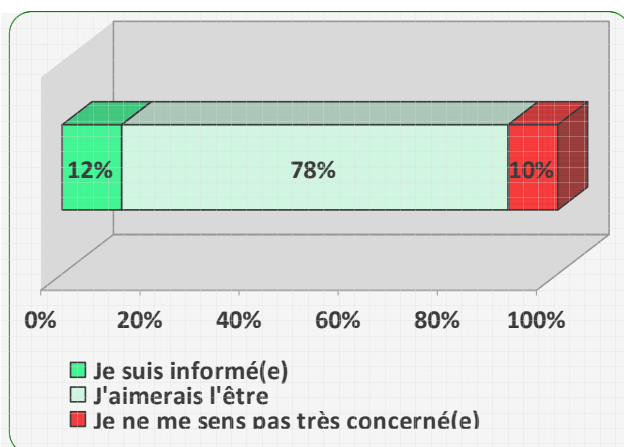
Les deux grands fleuves de l'Est de la France, le **Rhin** et la **Meuse**, arrosent plusieurs pays d'Europe. Des millions de personnes en dépendent pour leur eau potable ou les autres

usages, et partagent les risques liés à leurs crues. Les enjeux sont de taille : toxiques, aléas climatiques, ressources et aménagements, biodiversité, continuité écologique...

Le public pense qu'il est **important** qu'il existe une forte **collaboration** entre les **pays** dont dépendent le Rhin et la Meuse. Les Alsaciens sont les plus sensibles à cet enjeu, les Meusiens moins. Les femmes y sont également très sensibles. Les **habitants** expriment très largement la **volonté** d'être **plus informés** sur ces programmes transfrontaliers. C'est à nouveau les Alsaciens qui expriment le plus ce souhait.



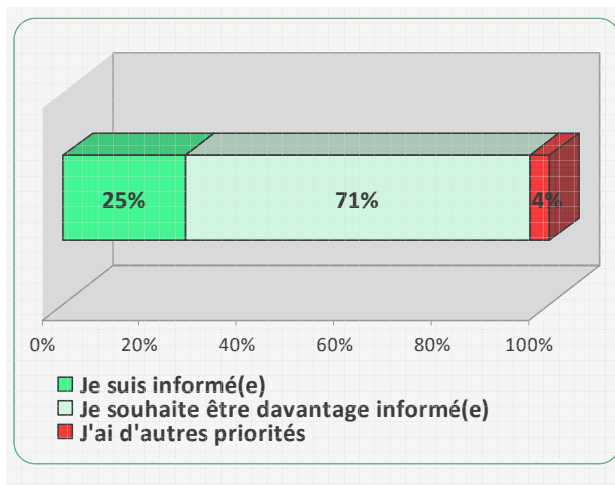
Les États riverains doivent-ils conforter leur ambition partagée pour les grands fleuves Rhin et Meuse?



Vous considérez-vous informé des actions de protection des grands fleuves transfrontaliers ?

L'information sur la politique de l'eau

Une forte attente d'information s'exprime par près de 3 personnes sur 4. On notera que les plus



de 65 ans (32%) se disent les mieux informés. En revanche, les employés (75%) souhaitent davantage être informés de l'état de l'eau et des milieux naturels de leur territoire.

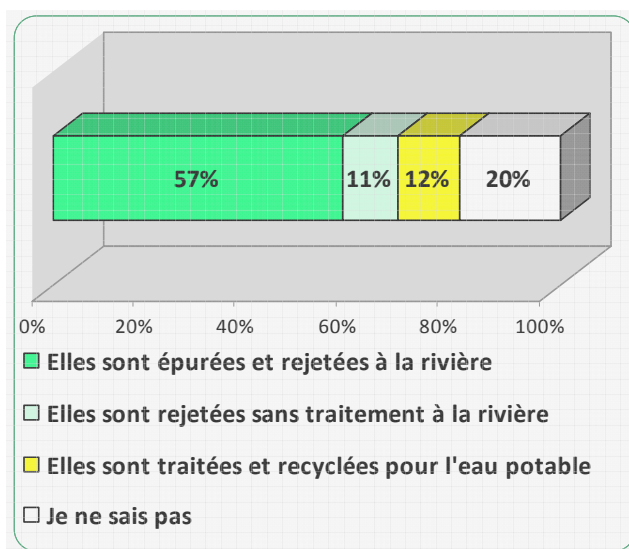
Etes-vous suffisamment informé(e) de l'état de l'eau et des milieux naturels de votre territoire (cours d'eau, étangs, zones humides, nappes d'eaux souterraines...) et des actions menées pour les sauvegarder ?

La dépollution en milieu rural

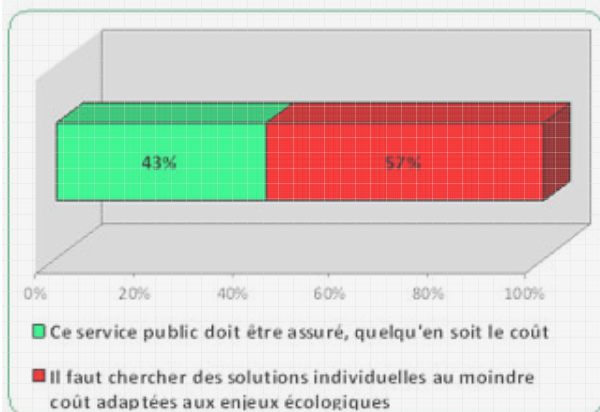
Les villes de notre territoire sont désormais très largement conformes aux « normes » européennes pour le traitement des eaux usées urbaines. Les petites communes (plus d'un millier) n'ont, en revanche, souvent pas encore de **traitement pour les eaux usées domestiques**. Le **public** semble assez **mal informé** d'une manière générale sur ces **questions d'épuration des eaux usées** et nombreux sont les répondants qui confondent le traitement de l'eau potable et celui des eaux usées. 57% seulement déclarent qu'elles sont épurées et rejetées à la rivière, 20% déclarant ne pas savoir ce que deviennent les eaux usées, les 23% restants donnant même des réponses fausses. On notera que les femmes

sont les moins bien informées (31% ne savent pas et 44% seulement déclarent qu'elles sont épurées avant d'être rejetées à la rivière). Ce sont les tranches d'âge les plus élevées qui sont le mieux informées (64% des 65 ans et plus répondent « épurées et rejetées à la rivière », 33% des moins de 25 ans déclarent ne pas savoir). De même, il apparaît que les ruraux sont mieux informés que les urbains.

A la question de l'équipement des communes rurales, les répondants sont **partagés** mais plus de la moitié (57%) estime que le **coût** doit être pris en compte. Les femmes (78%) intègrent plus cette notion de coût, alors que les plus de 65 ans (52%) pensent que le **service public** doit être assuré quel qu'en soit le coût.



Que deviennent les eaux usées dans votre commune ?



Les communes rurales doivent-elles disposer d'équipements collectifs pour traiter les eaux usées des habitants ?

Un enjeu de société, la lutte contre les pollutions diffuses

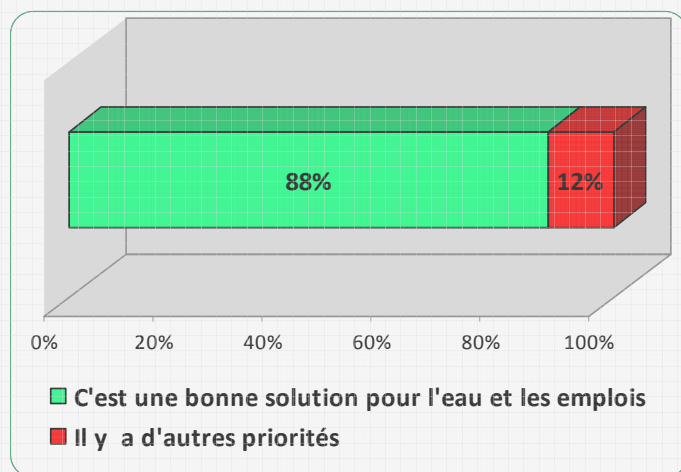
Lutter contre les pollutions diffuses est clairement un **enjeu** que les **répondants partagent**. Plus de 8 personnes sur 10 agissent en conséquence et, quel que soit le champ de ces actions, moins de 2 personnes sur 10 déclarent avoir d'autres priorités.

La lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole et non agricole (pesticides, nitrates et engrais chimiques...) reste un défi majeur pour protéger nos ressources en eau, notre biodiversité et notre santé. Notre territoire n'échappe pas à ce défi. Des solutions innovantes sont possibles. A la suggestion que **l'État** et les **organismes publics** puissent **aider les filières agricoles**, les répondants soutiennent clairement cette proposition. 88% pensent qu'il s'agit d'une bonne solution. Les femmes (92%) y sont particulièrement favorables ainsi que les moins de 25 ans (94%). L'accueil est moins bon auprès des artisans (69%). La seconde suggestion concernait le **soutien par la commune d'une filière locale**

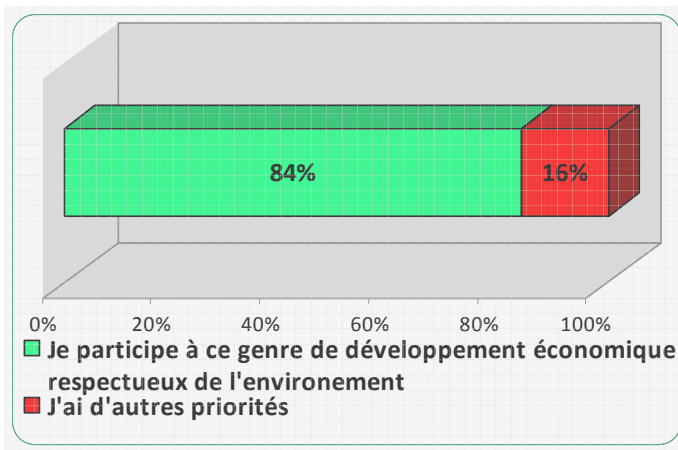
de distribution de produits agricoles (circuit court) et les intentions d'achats. Les répondants se déclarent **massivement** (84%) déjà **impliqués** dans ce type de démarche. Là encore, les femmes le sont particulièrement (89%) ainsi que les 26 à 35 ans (88%) et les cadres et professions libérales (89%). Les Alsaciens (90%) sont également plus impliqués dans ce type de démarche.

94% de personnes déclarent que les **communes** n'utilisant **plus d'herbicides** pour les espaces verts ont pris une **bonne initiative**. Les femmes (98%), les moins de 25 ans (98%), les 26 à 35 ans, les employés soutiennent particulièrement ces initiatives. C'est également le cas des Alsaciens (96%) et des urbains (97%).

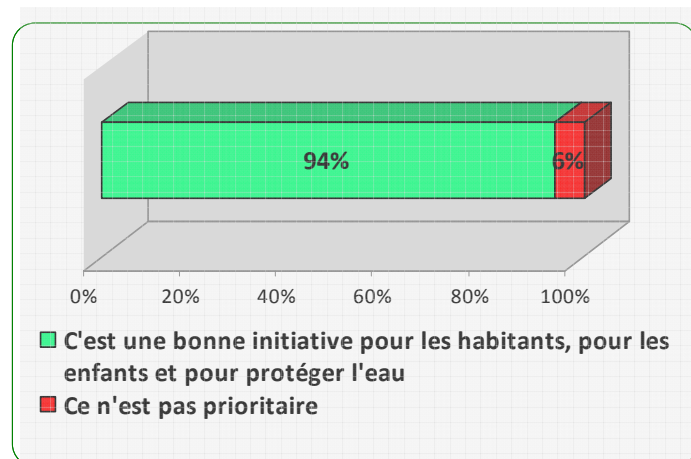
66% des participants déclarent avoir **modifié** leurs **habitudes** pour choisir des produits plus respectueux des ressources de la nature et de l'eau. 32% disent le faire parfois. Ce sont les 36 à 65 ans qui le font déjà le plus souvent (71%), les Alsaciens ainsi que les cadres et professions libérales (73%), alors que les moins de 25 ans ont plus tendance à le faire parfois (58%).



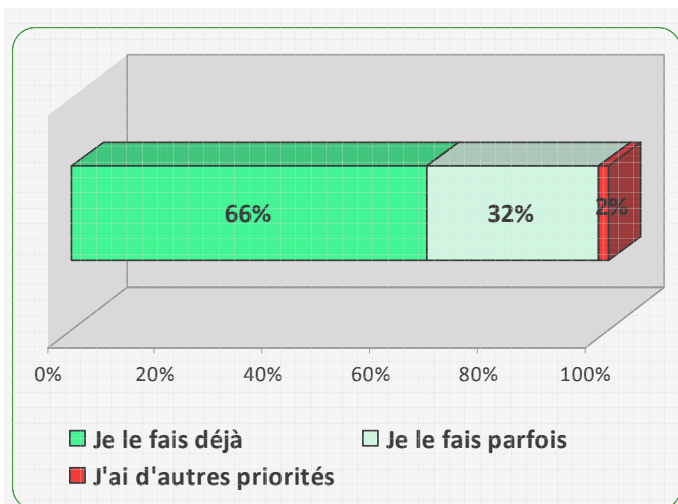
L'État et ses organismes publics doivent aider économiquement les filières agricoles qui respectent l'environnement et l'eau (bio et similaire) ?



Si votre commune soutient une filière locale de distribution de produits agricoles (circuit court) qui permet de faire des économies d'eau et de produits chimiques, êtes-vous prêt à acheter ces produits ?



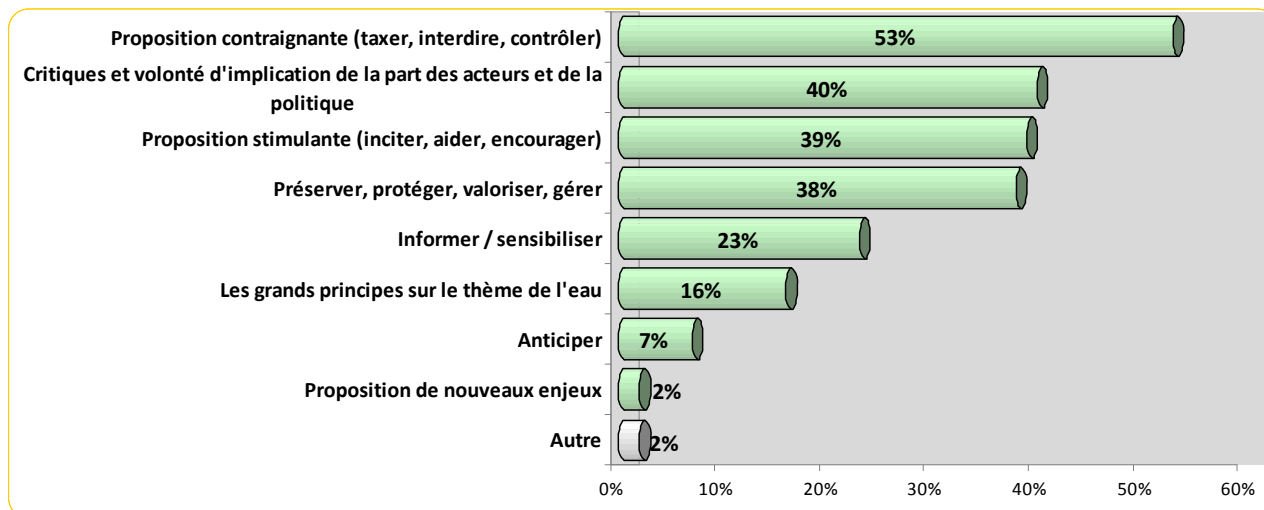
Votre commune n'utilise plus d'herbicides pour les espaces verts : considérez-vous que c'est une bonne initiative ?



Etes-vous prêt(e) à modifier vos habitudes au jardin, à la maison, dans votre assiette... pour choisir des produits qui respectent les ressources de la nature et l'eau ?

Commentaires, programme de travail et calendrier

Profitant de l'opportunité de questions ouvertes, le public participant a émis un certain nombre **d'observations** regroupées ici par grands thèmes :



Sur les 241 répondants s'étant exprimés dans le cadre du **programme de travail et du calendrier**, seule une quinzaine de personnes, ont exprimé une opinion plus ou moins proche du sujet.

Pour une partie, il faudrait **moins consulter et plus agir**. Quelques-uns soulignent l'importance d'aller **plus vite** du fait de la gravité de la situation. Pour une partie, ils regrettent que les consultations ne soient pas plus visibles et plus larges, par voie postale.

Certains, intéressés, réclament des informations afin de **mieux s'impliquer**. *Quel est le **bilan à mi-parcours des actions** menées depuis 2010 ? Ce bilan devrait permettre de dégager des thèmes ou des axes où les efforts doivent être renforcés.* Enfin quelques-uns sont satisfaits de ce qui est mis en place et demandent de **continuer à impliquer les citoyens**.

Structure de la population ayant participé à la consultation sur l'eau

Le profil des répondants présente une **surreprésentation masculine**. 62% d'hommes ont répondu lors de cette consultation, alors qu'ils n'étaient que 53% en 2008, ce qui était déjà 4 points supérieur à la représentation des hommes dans la population du bassin.

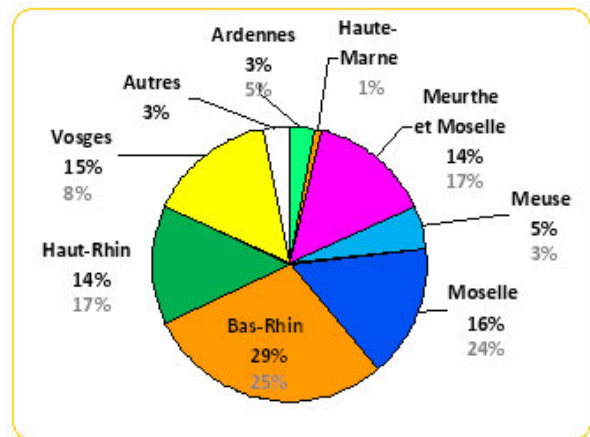
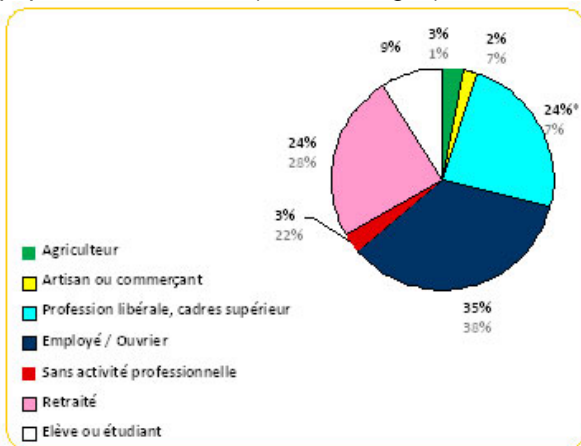
La comparaison concernant l'âge des répondants montre que leur population a tendance à **rajeunir**. La répartition socioprofessionnelle des répondants est caractérisée par une **surreprésentation des « professions libérales et cadres supérieurs »**, également en hausse par rapport à 2008 et en revanche une **baisse** de la part correspondant aux **retraités**.

Les **départements** du bassin répondent dans les **mêmes proportions** (Population des communes du bassin / Nombre de répondants du département compris entre 0,02 et 0,1%) et la

part de chaque département est sensiblement identique à celle observée en 2008.

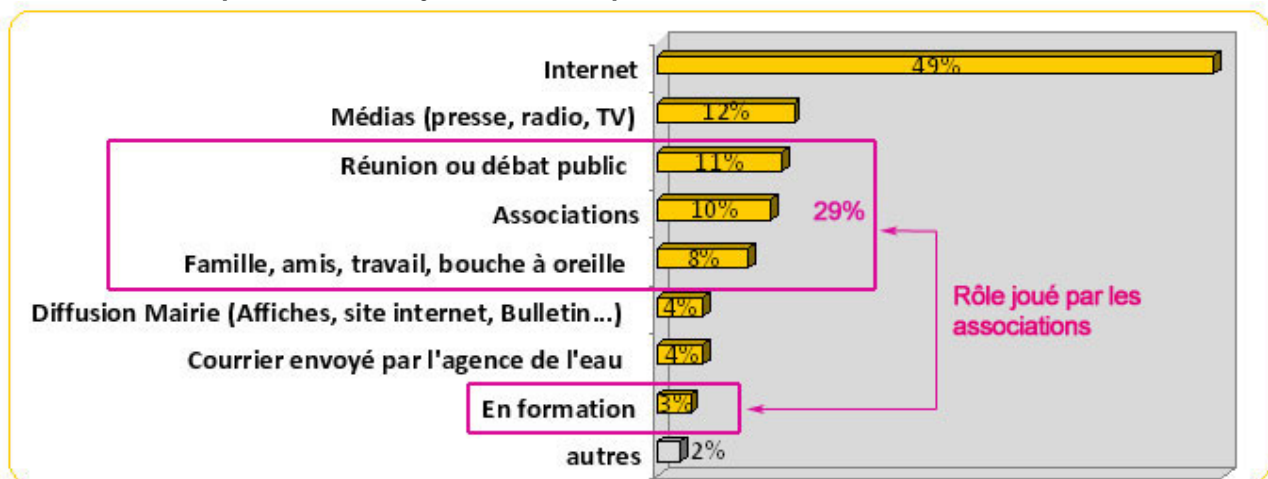
Internet (49%) apparaît comme la **première source pour faire connaître la consultation**. Les grands médias (12%) ont joué un rôle limité. La faible contribution des réunions et des débats publics (11%) est à mettre en perspective avec les autres sources citées spontanément par les répondants telles que la famille/les amis/le travail/le bouche à oreille (8%), les associations (10%) (protection de la nature mais également pêche ou activités sportives) et le relais, d'une manière ou d'une autre, des mairies (4%).

La population ayant répondu à la consultation du public (chiffres en noir) est assez représentative de la population du bassin (chiffres en gris).



La mention profession intermédiaire (15%) n'ayant pas été proposée, il est possible que les répondants aient répondu dans cette catégorie ce qui limiterait largement la surreprésentation des cadres supérieurs.

Internet (49%) apparaît comme la première source pour faire connaître la consultation. Les associations partenaires ont joué un rôle important de relais.



Quelles suites ?

[Le comité de bassin a pris connaissance de ces résultats lors de sa séance du 20 juin dernier.](#)

Le Comité a demandé à la Commission chargée de l'information du Public de prendre en compte

ces résultats afin de proposer un document définitif intégrant les principales remarques au Comité de bassin d'octobre prochain.

Pourquoi avoir demandé l'avis du public ?

Les enjeux liés au **bon état des eaux et des milieux aquatiques**, enjeux écologiques, économiques, de santé publique, de bonne gouvernance... **intéressent les Français**. Ils sont aussi **acteurs de ces enjeux**. Depuis 2005, ils sont régulièrement consultés sur leur perception et leur adhésion à la stratégie à mettre en oeuvre pour reconquérir le bon état des eaux dans leur région. Mais les situations évoluent sans cesse, des problèmes trouvent des solutions, d'autres apparaissent... C'est donc sur les enjeux de l'eau identifiés à l'heure actuelle que le Comité de bassin a souhaité avoir l'avis du public.

Par qui a été consulté le public ?

Le public a été consulté par le **Comité de bassin**, parlement local de l'eau, instance délibérante qui rassemble par grand bassin versant tous les acteurs de l'eau : représentants des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs et associations, de l'État. Il fixe sur des bases concertées, et dans le respect de la politique de l'eau en France, la stratégie de préservation et de gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques du bassin. Il y a sept comités de bassin en métropole et cinq pour les territoires ultra-marins.

Qui a organisé la consultation ?

L'**agence de l'eau**, sous tutelle du **ministère du développement durable**, assure le secrétariat du **Comité de bassin** et, avec la **direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de bassin**,

apporte un appui au Comité de bassin dans ses démarches de planification et de consultation.

Les enjeux de l'eau : de quoi s'agissait-il ?

Il s'agit de répondre à une **ambition européenne pour l'eau**. Reconquérir et préserver le bon état de nos ressources en eau et de nos milieux aquatiques (rivières, plans d'eau, nappes souterraines, zones humides, littoral...) est un **objectif commun aux États membres** de l'Union européenne. Les États élaborent tous les six ans, puis mettent en oeuvre, des plans de gestion des eaux dans chaque grand bassin des fleuves d'Europe. Cette démarche, définie par la **directive cadre sur l'eau (DCE)** d'octobre 2000, associe régulièrement le public aux choix à faire.

En France, le **plan de gestion de l'eau** est le **schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux**, ou **SDAGE**, élaboré par le Comité de bassin. Il décrit la stratégie (objectifs et moyens pour y parvenir) pour retrouver le bon état de toutes les eaux. C'est un document officiel : ses orientations et dispositions s'imposent à toutes les décisions publiques en matière d'eau.

Les grands enjeux de l'eau dans chaque grand bassin hydrographique français identifient les grandes questions et les problèmes majeurs à résoudre dans les prochaines années en matière de préservation, de reconquête et de gestion des eaux et des milieux aquatiques (cours d'eau, nappes, milieux humides, lacs, littoral...). Ces questions vont orienter l'élaboration du **prochain SDAGE 2016-2021**.

A votre écoute...

Le public a été consulté à deux reprises, en application de la directive cadre sur l'eau, en 2005 puis en 2008, avec une participation importante et l'expression forte d'une demande dans tous les bassins en matière de transparence, participation, information...

Vous serez à nouveau consulté en 2014 sur la révision du plan de gestion des eaux (SDAGE).

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !



Secrétariat du comité de bassin



Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex